



Vendredi 19 septembre 2008

A vos agendas

« *Le Sud qui gagne* » le samedi 4 octobre à Laval

En amont des Semaines de la solidarité internationale en Mayenne (14 au 30 novembre), la Coordination des associations de solidarité internationale (CASI 53) organise une journée de **formation et d'échanges le samedi 4 octobre, de 9h30 à 17h30, au FJT Pierre-de-Coubertin, à Laval, sur le thème : « *Le Sud qui gagne* »...**

Objectifs de cette journée :

- Clarifier les termes : « *Le Sud qui gagne* »...
- Observer sur la durée, au Sud, des avancées concrètes dans les actions, dans les politiques (agriculture, éducation, santé, etc.) et dans l'organisation des sociétés civiles (forums sociaux, etc.).
- Relever et saisir, au Nord, les prises de conscience et les évolutions dans les actions de solidarité.

Animation de la journée par David Eloy, rédacteur en chef de la revue *Altermondes*.

Participation aux frais : 10 euros (gratuit pour lycéens, étudiants, chômeurs) ; 5 euros pour une demi-journée.

Renseignements et inscriptions : CASI 53, 37 rue Victor, à Laval. Tél. 06 86 37 45 07. Mél. casi.mayenne@wanadoo.fr

« *L'Europe à l'horizon 2020* », les 10 et 11 octobre, à Nantes

Les vendredi 10 et samedi 11 octobre, à Nantes, le **secrétariat d'État aux Affaires européennes** organise un forum participatif sur le thème : « *L'Europe à l'horizon 2020* ».

Les quatre principaux thèmes de travail sont :

- Renforcer les liens entre l'Europe et ses citoyens.
- Bâtir une Europe innovante et solidaire.
- Construire l'Europe du développement durable.
- Positionner l'Europe dans le monde de demain.

La Maison de l'Europe en Mayenne souhaiterait que de jeunes mayennais (18 à 30 ans) puissent y participer. L'inscription s'effectue par Internet sur le site : <http://europeens.touteurope.fr/category/lieu/nantes>. Informer la Maison de l'Europe en parallèle : si la mobilisation des Mayennais est suffisante, la Maison de l'Europe se propose de mettre en place un transport et un hébergement collectif (en partenariat avec les services de l'État et le Conseil général).

Renseignements : Maison de l'Europe en Mayenne, 43 quai Gambetta à Laval. Tél. 02 43 67 22 70.

Soyons clair !
@, c'est oui... €, c'est non...

Selon une réponse de la ministre de la Justice à un député *, le signe @, dit « arobase », couramment utilisé en langage informatique, correspond à une graphie ancienne de la préposition « à ». Son utilisation dans les dénominations sociales entraîne des difficultés d'identification et de classement au registre du commerce et des sociétés, mais elle est possible.

Par contre, le symbole € ne correspond pas à une graphie ancienne ou usuelle de la lettre « e ». Ainsi, il ne peut être assimilé à une lettre de l'alphabet et ne peut être utilisé comme tel dans une dénomination sociale...

* - <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-5940QE.htm>

Offre d'emploi

L'Association régionale d'information des collectivités territoriales (ARIC), implantée à Chantepie (Ille-et-Vilaine), membre de l'association nationale Culture et Promotion à laquelle adhère également le CEAS, recherche son (sa) chargé(e) de communication. Poste à mi-temps à pourvoir au 10 novembre 2008. Description du poste sur demande. Les candidatures sont à adresser avant le 10 octobre à l'ARIC.

La Lettre du CEAS

Chaque mois, le CEAS publie une Lettre de 20 pages, qui traite d'action sociale, de santé publique, de développement local, de démographie, etc., en s'appuyant sur les réalités du département...

Cette parution est le résultat d'un travail collectif. Un Comité de relecture se réunit une fois par mois, à 17h30. Il est ouvert à toutes les personnes qui le souhaitent et qui ont envie de s'impliquer dans la rédaction et/ou la relecture de la Lettre.

Ceux qui souhaiteraient y participer sont invités à contacter le CEAS;

Santé publique

Un adulte sur quatre utilise un psychotrope au moins une fois par an

Quinze médecins, dont treize psychiatres, ont récemment lancé un **appel pour dénoncer l'abus d'antidépresseurs** ⁽¹⁾ en France. Selon une **enquête de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) portant sur la période 2001-2003**, on sait que 21,4 % des Français ont consommé **des médicaments psychotropes dans l'année, contre 15,5 % des Espagnols, 13,7 % des Italiens, 13,2 % des Belges, 7,4 % des Néerlandais et 5,9 % des Allemands...**

Les « troubles mentaux » représentent le quatrième poste des **dépenses pharmaceutiques de l'assurance-maladie**. Avec 122 millions de boîtes vendues en 2005, ces médicaments se situent au deuxième rang en termes de prescriptions, derrière les antalgiques. **De 300 millions d'euros en 1980, le montant remboursé par l'assurance-maladie pour ces produits a atteint 1 milliard d'euros en 2004.** Un adulte sur quatre utilise un psychotrope au moins une fois par an.

Pourtant, selon une étude publiée au début de l'année, en dehors des dépressions très sévères, les antidépresseurs les plus récents ne seraient pas plus efficaces qu'un placebo. Sans remettre en question « *l'aide majeure apportée par ces molécules dans le traitement des pathologies mentales ni dans les situations de crise aiguë* », les quinze signataires de l'appel souhaitent « *alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur les dangers de cette surmédicalisation du mal-être et sur l'existence d'alternatives non médicamenteuses aussi efficaces* ». Ils évoquent la psychothérapie, la phytothérapie, la relaxation, la méditation, l'activité physique...

Source : Paul Benimoun, « Quinze médecins dénoncent l'abus d'antidépresseurs en France », *Le Monde* du 26 août 2008.

La pensée hebdomadaire

« Souvent constitués avec les meilleures intentions du monde, les fichiers risquent d'être utilisés avec les pires : l'histoire, qui montre que les hommes et les contextes peuvent changer, atteste aussi du souci permanent de ne pas livrer ces armes potentiels à l'inconnu. (...) Une certitude demeure : la prévention contre la nuisance potentielle des fichiers ne doit jamais reposer sur les bonnes intentions de leurs gestionnaires, mais être assurée par des garanties techniques et juridiques claires »

Eric Conan, « Ces fichiers qui ont fait l'histoire », *Marianne* du 13 septembre 2008

Lire notre dossier sur Edvige dans *La Lettre du CEAS* de septembre 2008

(1) – Les antidépresseurs constituent l'une des catégories des médicaments psychotropes qui comprennent également les neuroleptiques, les hypnotiques, les anxiolytiques, les régulateurs de l'humeur...